

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Caisse des Ecoles de Gargenville

Numéro SIRET : 26780198300011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : M14-97

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.14	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.15	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.16	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.17	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X

B - Engagements hors bilan

	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X

C - Autres éléments d'informations

18	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.20	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement "

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 158 463,02	G 156 043,09
	Section d'investissement	B 17 689,29	H 18 531,53
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002) (si déficit)	C	I 19 989,08 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001) (si déficit)	D	J 28 198,67 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		176 152,31 = A+B+C+D	222 762,37 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2016 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	158 463,02 = A+C+E	176 032,17 = G+I+K
	Section d'investissement	17 689,29 = B+D+F	46 730,20 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	176 152,31 = A+B+C+D+E+F	222 762,37 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	118 109,00	100 916,29	3 509,07	0,00	11 683,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	39 850,00	39 620,13	0,00	0,00	229,87
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		155 959,00	140 536,42	3 509,07	0,00	11 913,51
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 923,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		158 382,00	140 536,42	3 509,07	0,00	14 336,51
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	14 418,00	14 417,53			0,47
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 418,00	14 417,53			0,47
TOTAL		172 800,00	154 953,95	3 509,07	0,00	14 336,98
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	22 738,40	22 742,64	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		152 738,40	152 742,64	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	72,52	3 300,45	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		152 810,92	156 043,09	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		152 810,92	156 043,09	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		19 989,08				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	657,80	519,35	0,00	138,45
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 127,20	17 169,94	0,00	28 957,26
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		46 785,00	17 689,29	0,00	29 095,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		46 785,00	17 689,29	0,00	29 095,71
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		46 785,00	17 689,29	0,00	29 095,71
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1088)	3 168,33	3 114,00	0,00	54,33
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		4 168,33	4 114,00	0,00	54,33
Total des recettes réelles d'investissement		4 168,33	4 114,00	0,00	54,33
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	14 418,00	14 417,53		0,47
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 418,00	14 417,53		0,47
TOTAL		18 586,33	18 531,53	0,00	54,80
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		28 198,67			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexés.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	104 425,36		104 425,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	39 620,13		39 620,13
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	14 417,53	14 417,53
Dépenses de fonctionnement - Total		144 045,49	14 417,53	158 463,02
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	519,35	0,00	519,35
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	17 169,94	0,00	17 169,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		17 689,29	0,00	17 689,29
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	22 742,64		22 742,64
74	Dotations, subventions et participations	130 000,00		130 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	3 300,45	0,00	3 300,45
Recettes de fonctionnement - Total		156 043,09	0,00	156 043,09
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014				19 989,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 114,00	0,00	3 114,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000,00		1 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		14 417,53	14 417,53
Recettes d'investissement - Total		4 114,00	14 417,53	18 531,53
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2014				28 198,67

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	116 100,00	100 916,29	3 509,07	0,00	11 683,64
60622	Livres et prix de récompenses	1 470,00	778,30	0,00	0,00	691,70
60623	Alimentation	1 696,00	366,79	513,95	0,00	815,26
60627	Jouets	6 000,00	5 946,57	0,00	0,00	53,43
60628	Autres fournitures non stockées	480,00	0,00	0,00	0,00	480,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	540,00	147,60	27,96	0,00	364,44
6064	Fournitures administratives	150,00	126,17	0,00	0,00	23,83
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et n	8 790,00	7 844,16	35,29	0,00	910,55
6067	Fournitures scolaires	12 641,00	11 191,97	195,98	0,00	1 253,05
6068	Autres matières et fournitures	9 429,00	7 246,85	1 239,09	0,00	943,06
611	Contrats de prestations de services	10 254,00	6 245,10	938,00	0,00	3 070,90
6135	Locations mobilières	2 760,00	2 760,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 129,00	1 196,91	558,80	0,00	1 373,29
616	Primes d'assurances	0,00	110,87	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	161,00	229,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	78,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	380,00	315,30	0,00	0,00	64,70
623	Frais de bals, tombolas et fêtes	1 250,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports de biens et transports collectifs	4 650,00	3 060,00	0,00	0,00	1 590,00
625	Déplacements, missions et réceptions	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	52 279,00	52 022,70	0,00	0,00	256,30
012	Charges de personnel et frais assimilés	39 850,00	39 620,13	0,00	0,00	229,87
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	340,00	340,32	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	27 260,00	27 374,59	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	540,00	98,29	0,00	0,00	441,71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 325,00	3 348,81	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 180,00	6 223,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 635,00	1 634,43	0,00	0,00	0,57
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	350,00	370,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	220,00	230,69	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		155 959,00	140 536,42	3 509,07	0,00	11 913,51
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	1 923,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		158 382,00	140 536,42	3 509,07	0,00	14 336,51
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	14 418,00	14 417,53			0,47
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	14 418,00	14 417,53			0,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 418,00	14 417,53			0,47
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		14 418,00	14 417,53			0,47
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		172 800,00	154 953,95	3 509,07	0,00	14 336,98
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2014		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	22 738,40	22 742,64	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires	22 038,40	22 742,64	0,00	0,00	0,00
7085	Cotisations et souscriptions	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
74	Dotations, subventions et participations	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00
7474	Communes	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		152 738,40	152 742,64	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	72,52	3 300,45	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	3 189,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	72,52	111,45	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		152 810,92	156 043,09	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		152 810,92	156 043,09	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2014		19 989,08				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2014	0,00
= Différence ICNE 2015 - ICNE 2014	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 778.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	657,80	519,35	0,00	138,45
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	657,80	519,35	0,00	138,45
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	46 127,20	17 169,94	0,00	28 957,26
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 106,93	11 168,67	0,00	2 938,26
2184	Mobilier	3 382,00	3 276,96	0,00	105,04
2188	Autres immobilisations corporelles	28 638,27	2 724,31	0,00	25 913,96
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		46 785,00	17 689,29	0,00	29 095,71
TOTAL DEPENSES REELLES		46 785,00	17 689,29	0,00	29 095,71
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		46 785,00	17 689,29	0,00	29 095,71
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2014		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2014)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 168,33	4 114,00	0,00	54,33
10222	F.C.T.V.A.	3 168,33	3 114,00	0,00	54,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 168,33	4 114,00	0,00	54,33
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 168,33	4 114,00	0,00	54,33
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	14 418,00	14 417,53		0,47
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	988,00	988,18		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 409,00	5 408,35		0,65
28184	Mobilier	4 485,00	4 485,00		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	3 536,00	3 536,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		14 418,00	14 417,53		0,47
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 418,00	14 417,53		0,47
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 586,33	18 531,53	0,00	54,80
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2014		28 198,67			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
0,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Bâtiments légers , abris	15	16/06/2007
Linéaire	Equipements des cuisines	15	16/06/2007
Linéaire	Equipements sportifs	15	16/06/2007
Linéaire	Matériel informatique	5	16/06/2007
Linéaire	Matériel classique	15	16/06/2007
Linéaire	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	16/06/2007
Linéaire	Mobilier	15	16/06/2007
Linéaire	Logiciels	2	16/06/2007

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues (Investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2015	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2014)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2014)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		17 586,33	17 531,53
Ressources propres externes de l'année (a)		3 168,33	3 114,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	3 168,33	3 114,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		14 418,00	14 417,53
2805	Amortissement des immobilisations	988,00	988,18
28183	Amortissement des immobilisations	5 409,00	5 408,35
28184	Amortissement des immobilisations	4 485,00	4 485,00
28188	Amortissement des immobilisations	3 536,00	3 536,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2015	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 531,53	0,00	28 198,67	1 000,00	46 730,20

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 46 730,20
Solde	V = IV - II (3) + 46 730,20

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
28/01/2015	1 LAMPE VIDEOPROJECTEUR MOLIÈRE SALLE INFORMATIQUE	210,00	0,00	10
28/01/2015	1 PC + 1 ONDULEUR MOLIÈRE	594,32	0,00	5
28/01/2015	1 PC+ 1 ONDULEUR CORNEILLE	594,31	0,00	5
28/01/2015	1 ORDINATEUR PORTABLE ASUS MOLIÈRE	534,30	0,00	5
03/06/2015	RENOUVELLEMENT ANTI VIRUS 55 POSTES ET UN SERVEUR	519,35	0,00	2
16/07/2015	1 MODEM ROUTEUR CORNEILLE	36,10	0,00	5
16/07/2015	1 SWITCH 48 PORTS MOLIÈRE SALLE INFORMATIQUE	180,16	0,00	5
29/07/2015	1 VIDEOPROJECTEUR MOLIÈRE SALLE 12	1 488,00	0,00	10
12/08/2015	1 TELEPHONE SIMPLE LA FONTAINE	29,90	0,00	10
12/08/2015	1 TELEPHONE DUO MOLIÈRE	39,90	0,00	10
23/09/2015	3 TABLEAUX CORNEILLE	348,77	0,00	10
23/09/2015	20 NATTES GYMNASTIQUES ECOLE LE PARC	352,00	0,00	10
23/09/2015	8 CHAISES + 5 LITS SUPERPOSES + MATELAS	2 444,13	0,00	15
23/09/2015	20 CHAISES LE PARC	217,44	0,00	15
14/10/2015	1 BANQUETTE ECOLE ARC EN CIEL	189,00	0,00	15
22/10/2015	LINGES DE LIT DRAPS SACS OREILLERS TAIES ECOLE LE PARC	473,00	0,00	10
30/10/2015	LINGES DE LIT DRAPS SACS OREILLERS TAIES ECOLE LE PARC	46,80	0,00	10
03/12/2015	1 VIDEOPROJECTEUR INTERACTIF MOLIÈRE CLASSE 4	2 544,00	0,00	10
03/12/2015	1 DISQUE DUR LA FONTAINE	84,10	0,00	5
03/12/2015	1 TABLEAU MOLIÈRE	276,00	0,00	10
03/12/2015	1 RECUPERATEUR D EAU ECOLE LA FONTAINE	69,90	0,00	10
03/12/2015	1 PAIRE DE TALKIE WALKIE + 1 LECTEUR DVD + SONO CD 1 MICRO ECOLE	693,93	0,00	10
03/12/2015	5 PC + ECRANS MOLIÈRE	4 104,00	0,00	5
03/12/2015	1 PC PORTABLE CORNEILLE	799,38	0,00	5
11/12/2015	1 BUREAU + CHAISE ECOLE MOLIÈRE	426,39	0,00	15
11/12/2015	1 TABLEAU BLANC MOLIÈRE	125,31	0,00	10
11/12/2015	2 ESCABEAUX ECOLE CORNEILLE	268,80	0,00	10
TOTAL GENERAL		17 689,29	0,00	

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	0	1	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Les emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
 Exemple : un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Caisse des Écoles de Gargenville - 78 - M14-97 CA 2015

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a' : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements obligatoirement proposés à un agent contractuel.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 35 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Président,
A Gargenville, le 12/04/2016,
Le Président,

Jean Lemaire



Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire,
A Gargenville, le 19/4/2016...

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

VOTES : Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 1

Date de convocation : 05/04/2016

LEMAIRE Jean	
MARIANI Jean-François	
CHARDEY Murielle	
TOSATTI Mélanie	
GROLLEAU Marjolaine	
BARTH Rose-Marie	
FAIVRE Mélanie	
RIBOT Sophie	
FAUQUE Brigitte	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/4/2016 et de la publication le 19/4/2016

A Gargenville le 19/4/2016

